



259

École Saint-Barthélemy
Pavillon Des Érables
7081, ave Des Érables
Montréal, Québec, H2E

Tel : 514-596-4877

Pavillon Sagard
7400, Rue Sagard
Montréal, Québec, H2E

Tél : 514-596-4858

stbarthelemy@csgdm.qc.ca

Conseil d'établissement

Séance ordinaire du jeudi 14 octobre 2021
Rencontre virtuelle à 18 h 30 par TEAMS

Procès-verbal

Commenté [MJ1]: ODJ :

-PV 10 juin
- CÉ Novembre et Décembre

1. Ouverture de l'Assemblée

1.1. Présence et vérification du quorum

Sont présents :

Vincent Archambault, parent, pavillon Sagard
Josée Bélanger, enseignante, pavillon des Érables
Myriam Brouillette-Paradis, parent, pavillon des Érables
Isabelle Crête, enseignante, pavillon Sagard
Audrey Deschenaux, enseignante, pavillon des Érables
Marie-Lise Dion, parent, pavillon Sagard
Jessie Duvivier, service de garde, pavillon Sagard
Marianne Jacques, parent, pavillon des Érables
Sébastien Lanouette, parent, pavillon des Érables
~~Judith Lévesque, directrice adjointe, pavillon des Érables~~
Renée Martineau, enseignante, pavillon Sagard
Élisabeth Marza, enseignante, pavillon des Érables
Marie-Josée Normandin, directrice
Alison Paradis, parent, pavillon Sagard
Natalia Perlina, enseignante, pavillon des Érables
Ana Salvarrey, parent, pavillon des Érables
Anna Sheftel, parent, pavillon des Érables
Nathalie Viens, parent, pavillon Sagard

Sont absentes :

~~Lyne Brouillette, responsable du service de garde~~
Carmen Celina Santizo Diaz, service de garde, pavillon des Érables
~~Judith Lévesque, directrice adjointe, pavillon des Érables~~

Le quorum est constaté par Marianne Jacques, qui agit à titre de présidente intérimaire.

1.2. Tour de table

Comme il s'agit de la première assemblée de l'année scolaire 2021-22, Marianne Jacques invite tous les membres du conseil d'établissement à se présenter brièvement.

1.3. Le rôle et la fonction du CÉ

Marianne Jacques rappelle brièvement le mandat des membres du CÉ.

1.4. Élection à la présidence, vice-présidence et secrétariat

Marianne Jacques est élue à titre de présidente à l'unanimité. Même chose pour Ana Salvarrey à titre de vice-présidente et Nathalie Viens à titre de secrétaire.

Ana Salverrey est nommée gardienne du temps.

1.5. Mot de la présidente et de la direction

Marianne Jacques rappelle aux membres la nécessité de bien se préparer aux réunions en lisant tous les documents préparatoires envoyés par courriel. Elle précise que le travail du CÉ doit se dérouler dans un climat de respect et de collaboration et toujours avec l'objectif de veiller au bon fonctionnement de l'école et au bien-être des enfants. espère que les membres en place poursuivront la tradition d'échanges respectueux qui caractérisent le CÉ de l'école Saint-Barthélemy.

Marie-Josée Normandin souligne l'importance du CÉ pour le fonctionnement de l'école et à quel point le soutien du CÉ lui a été précieux l'an dernier pendant les tempêtes qu'elle a connues relativement à la Covid.

1.6. Mode de fonctionnement du CÉ 21-22

Marianne Jacques expose les principaux axes de fonctionnement du CÉ puisés dans le document de régie interne adopté par le CÉ l'an dernier.

Il est proposé que les rencontres se poursuivent en mode virtuel cette année. Cette proposition est approuvée à l'unanimité.

Le calendrier des rencontres sera établi dans les prochains jours. Voir le point 5.1.

Le matériel préparatoire aux rencontres, incluant le PV de la rencontre précédant, est contenu dans le GoogleDrive du CÉ et est envoyé par courriel environ une~~deux~~ semaines avant les

Mis en forme : Police : (Par défaut) Calibri

rencontres. Les membres doivent communiquer leurs demandes de changements au PV au plus tard la veille de la tenue d'une rencontre. Les changements demandés seront intégrés en suivi des modifications et présentés séance tenante.

Les membres doivent aviser la vice-présidente le plus tôt possible en cas d'absence prévue.

La durée visée pour chaque assemblée est de deux heures.

Nathalie Viens propose qu'il y ait dorénavant une pause d'au plus 5 minutes vers la moitié de l'assemblée. Cette proposition est acceptée par l'assemblée.

Lors de l'élection des membres du CÉ, Elisa Montaruli avait demandé l'accès aux documents sur le GoogleDrive pour les substituts afin qu'ils puissent se tenir au courant au fur et à mesure et pouvoir se préparer à une assemblée à laquelle ils devront participer. Cette demande d'accès est approuvée par l'assemblée. Il est toutefois précisé que les substituts n'auront pas l'occasion de commenter ou de remettre en question les décisions prises par le CÉ lors des rencontres auxquelles ils n'ont pas participé.

Il est convenu que le CÉ rédigera un message aux parents pour leur donner le nom des membres, le calendrier des rencontres et l'adresse courriel pour tout besoin de communication.

2. Question du public

2.1. A-t-on remarqué l'influence de l'émission *Squid Games* dans les jeux des enfants dans la cour d'école?

Marie-Josée Normandin a sondé le personnel à ce sujet et, pour l'instant, il ne semble pas y avoir de jeux inspirés de cette émission destinée aux plus de 18 ans.

Elle indique que le personnel enseignant et celui du service de garde restent à l'affût, mais ne feront aucune intervention en amont pour ne pas susciter l'intérêt chez les enfants. Ils interviendront au besoin.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Sur proposition d'Ana Salvarrey appuyée par Josée Bélanger, l'ordre du jour est adopté.

4. Lecture et adoption du procès-verbal du 10 juin 2021

Madame Normandin présente les divers ajustements et précisions apportés au procès-verbal de la dernière rencontre de l'année scolaire 2020-21.

Sur proposition d'Alison Paradis appuyée par Renée Martineau, le procès-verbal est adopté.

5. Dossier à adopter

5.1. Calendrier des rencontres

Marianne Jacques fera parvenir aux membres des propositions de date de rencontre pour toute l'année au moyen d'un sondage Doodle. Merci de lui répondre le plus rapidement possible pour que le calendrier de l'année puisse être établi dans les prochains jours.

Marie-Lise Dion propose d'inclure des mercredis soir dans le sondage Doodle qui sera envoyé aux membres; Ana Salvarrey appuie.

6. Sujets d'information

6.1. Le point sur la Covid-19

Madame Normandin fait un rapport aux membres de l'assemblée.

Peu de cas se sont déclarés jusqu'à maintenant, mais une classe a été fermée au pavillon Sagard. Elle remarque que la contamination provient le plus souvent du milieu familial. Certains élèves ont été isolés parce que leurs parents ou la fratrie avaient la Covid.

L'école fera parvenir aux parents un formulaire de consentement des parents pour tests rapides à l'école au besoin. Ce formulaire a déjà été envoyé au pavillon des Érables et sera envoyé dans les prochains jours à Sagard. Madame Normandin explique que les tests à l'école ne seront pas effectués avant 10 h et que les parents des enfants présentant des symptômes avant cette heure devront venir les chercher. Cette contrainte s'explique notamment par le fait qu'il faut d'abord vérifier la présence des divers membres du personnel et des élèves dans les deux pavillons.

Madame Normandin expose ensuite la procédure pour la réalisation de ce test.

Marie-Lise Dion demande si le personnel a l'obligation de se faire vacciner. Madame Normandin indique que le gouvernement ne l'exige pas pour l'instant, mais oblige les écoles à fournir tous les équipements de protection et les membres du personnel à remplir un questionnaire Covid tous les jours.

Madame Normandin indique que tout se déroule bien dans les deux pavillons en raison de la bonne collaboration de tous : parents, élèves et personnel.

Myriam Brouillette-Paradis expose ses craintes relativement à la décision d'effectuer un test à l'école. Madame Normandin explique que les personnes responsables de réaliser ce test à l'école ont une grille de symptômes à valider avant de procéder.

Nathalie Viens demande comment le prélèvement sera effectué. Madame Normandin indique qu'un prélèvement nasal sera effectué à l'entrée des narines.

Les membres du CÉ déplorent que le personnel enseignant et la direction soient dans l'obligation de faire ce dépistage eux-mêmes, ce qui ajoute de la pression sur eux.

Madame Normandin explique que l'école se plie aux directives ministérielles.

6.2. Service de garde

Marie-Josée Normandin indique que le comité des usagers du service de garde sera convoqué sous peu. Il reste encore des parents à recruter au pavillon des Érables. Il est suggéré de faire cet appel de candidatures en même temps que la communication du CÉ.

Elle expose par ailleurs les problèmes rencontrés avec les fournisseurs de journées pédagogiques (nombre d'élèves et distanciation sociale font augmenter les coûts de façon importante).

Depuis la rentrée, les élèves vont au moins 15 minutes à l'extérieur dès les classes terminées dans les 2 pavillons.

Voici les sujets à aborder durant les rencontres du comité des usagers du service de garde :

- Coût des activités des journées pédagogiques
- Nombre de places disponibles
- Choix des sorties
- Ratio et encadrement en contexte Covid
- Comité zéro déchet
- Projet compost
- Communication avec éducatrices lors d'un conflit
- Hop hop

6.3. Admission au programme international en contexte COVID 19

Madame Normandin indique que l'admission au préscolaire est terminée : 110 demandes ont été reçues, dont 23 provenant de membres de la fratrie.

Cette année encore, il n'y a pas eu d'examen. Le dépôt des documents nécessaires à l'inscription s'est mieux déroulé grâce au portail. La réponse sera transmise aux parents dès la semaine prochaine.

Le processus de sélection commencera prochainement pour les places au primaire.

Alison Paradis veut savoir si le processus de sélection par pige est un succès, c'est-à-dire si les enfants choisis par la pige ont le bon profil pour effectuer des études dans le programme international. Madame Normandin indique qu'il est trop tôt pour se prononcer, mais qu'elle sait d'ores et déjà que les deux enseignantes de maternelle adorent leur groupe.

Les membres s'interrogent sur la possibilité de poursuivre ce processus de sélection lorsque la situation sera revenue à la normale, ce qui pourrait faire économiser 8000 \$ à l'école chaque année.

Vincent Archambault demande s'il y a eu beaucoup de dossiers incomplets. Madame Normandin indique que la majorité étaient complets au préscolaire, alors qu'il y en avait beaucoup d'incomplets au primaire. Plus de détails seront fournis aux membres du CÉ après le processus.

Monsieur Archambault soulève le fait qu'il faudrait réfléchir à la façon de mieux guider les parents lors du dépôt de dossier pour qu'un enfant ne soit pas pénalisé en raison d'une demande incomplète.

6.4. Déclaration de clientèle 21-22

Madame Normandin indique le nombre officiel d'élèves inscrits à l'école :

Au pavillon des Érables : 452 élèves

À Sagard : 309 élèves

Pour un total de 761 élèves.

Il s'agit d'une baisse de 37 élèves à des Érables, surtout en raison de nombreux déménagements vers la banlieue et de la réduction des élèves en classe d'accueil (une vingtaine en moins). Pour Sagard, il s'agit d'une augmentation de 2 élèves.

La réduction du nombre d'élèves signifie la réduction du budget pour l'ensemble de l'école.

6.5. Génie-Arts

Cette année, Benoît Archambault composera une chanson avec l'ensemble des élèves (projet musique et français; intégration des arts), qui sera la chanson thème pour un projet particulier.

En ce moment, le personnel enseignant est en train d'élaborer un projet-cadre pour cette activité pour tous les cycles. Par exemple, avec ce projet, les élèves trouveront des réponses à des questions relatives au son dans diverses disciplines (ex. : mathématiques, sciences, langage).

Les parents seront invités à verser 20 \$ à titre de contribution volontaire. Environ 4000 \$ sont nécessaires pour payer monsieur Archambault.

Sébastien Lanouette suggère de mettre le lien pour la contribution directement dans la lettre qui sera envoyée aux parents afin qu'ils puissent y accéder plus facilement.

Marie-Lise Dion demande s'il y a la possibilité d'interactions entre les deux pavillons si le contexte sanitaire le permet. Josée Bélanger rappelle que ces interactions ont déjà été présentes par le passé.

7. Dossiers à approuver

7.1. Sorties éducatives

Il est prévu que Simon Boulerice animera un atelier d'écriture aux 3 classes de 3^e année par visioconférence. Élisabeth Marza demande l'approbation du CÉ pour solliciter la participation financière des parents si jamais la demande de paiement de l'atelier par l'intermédiaire du programme Culture à l'école est refusée. Le prix par enfant est estimé entre 5 et 8 \$.

Sébastien Lanouette, appuyé par Ana Salvarrey, propose l'approbation de cette demande de contribution aux parents.

7.2. Activité d'émulation (classe de Cynthia Beaupré)

Madame Normandin nous présente le projet de Cynthia Beaupré. Celle-ci souhaite proposer à ses élèves des activités d'émulation individuelles de zoothérapie avec sa chienne, qui a été dressée en ce sens. Ces activités se dérouleraient au parc Sagard. Les parents de sa classe ont déjà tous répondu favorablement à cette proposition.

Marie-Lise Dion demande qui serait imputable d'un éventuel incident impliquant la chienne (ex. : morsure). Madame Normandin indique que c'est l'école qui en prendrait la responsabilité.

Josée Bélanger propose l'approbation de l'activité, appuyée par Isabelle Crête.

7.3. Relance des démarches sécurité aux abords de de l'école

Ana Salvarrey rappelle brièvement les démarches entreprises l'an dernier pour sécuriser le déplacement des élèves aux abords de l'école : lettres aux élus; appels au 311, notamment pour un projet de piste cyclable sur la rue Sagard. Elle présente également une possibilité de demande de fermeture de rue pour faire de la rue Sagard une rue-école, à l'instar du projet pilote instauré dans Rosemont. Elle indique qu'il pourrait être bénéfique de profiter du contexte pré-électoral pour obtenir des engagements.

Certains parents demandent de (re)voir la lettre et la documentation à ce sujet avant d'approuver une relance au nom du CÉ. La décision de relance est reportée au prochain CÉ.

8. Comité de parents

Vincent Archambault a lu le résumé de rencontre. Les règles de régie internes ont été adoptées. À la prochaine réunion se dérouleront l'élection de la présidence et du comité exécutif de même que la présentation du rapport annuel.

Les membres du CÉ remercient chaleureusement monsieur Archambault de représenter l'école pour un nouveau mandat cette année en dépit de sa volonté initiale de se retirer de ce comité.

9. Prochaine rencontre

La date de la prochaine rencontre sera déterminée en fonction des réponses au sondage Doodle.

10. Levée de la séance

La séance est levée à 20 h 35.

Marianne Jacques
Présidente

Marie-Josée Normandin
Directrice

Nathalie Viens
Secrétaire



**Commission
scolaire
de Montréal**